

COMMUNE DE SAINT GAL

Séance du 15 avril 2022

Membres en exercice : 7	Date de la convocation: 11/04/2022 <i>L'an deux mille vingt-deux et le quinze avril à 20 h 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean-Luc GOAREGUER</i>
Présents : 5	
Votants : 7	Présents : Jean-Luc GOAREGUER, Elise BOUQUET, Chrystel VALLY, Stéphane DIET, René AMARGER
Pour : 7	Représentés : Nadine BEUFILS par Chrystel VALLY, Laure LAMETH par Jean-Luc GOAREGUER
Contre : 0	
Abstentions : 0	Excusés :
	Absents :
	Secrétaire de séance : Chrystel VALLY

Objet : Affectation du résultat de fonctionnement budget eau - 2022_DE_008

- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice
- statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice
- constatant que le compte administratif fait apparaître un :

excédent de **2 541.56**

décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Pour Mémoire	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créditeur)	996.01
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	
RESULTAT DE L'EXERCICE :	
EXCEDENT	1 545.55
Résultat cumulé au 31/12/2021	2 541.56
A.EXCEDENT AU 31/12/2021	
Affectation obligatoire	
* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	
Déficit résiduel à reporter	
à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068	
Solde disponible affecté comme suit:	
* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	
* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créditeur - lg 002)	2 541.56
B.DEFICIT AU 31/12/2021	
Déficit résiduel à reporter - budget primitif	

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

Le Maire,
Jean-Luc GOAREGUER

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 25/ 04/ 2022
et publié ou notifié
le 15/ 04/ 2022

RF PREFECTURE DE MENDE
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 25/04/2022 048-214801532-20220415-2022_DE_008-DE